

SITUATION DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE;
AU ROYAUME DE WURTEMBERG.

Suite et fin.

De tous les malheurs qui accablent souvent la religion de Jésus-Christ, il n'en est pas de plus déplorable que celui de la faiblesse et de l'asservissement des ministres mêmes de l'Église. A Dieu ne plaise qu'un tel reproche tombe ici sur tout le clergé du royaume de Wurtemberg! Ce pays, si malheureux qu'il soit sous ce point de vue, compte encore, grâce à Dieu, parmi ses pasteurs catholiques, de fidèles et généreux athlètes dont la résistance a été couronnée de l'honneur et de la palme de la persécution. Il a trouvé aussi parmi les simples laïques de très-fidèles, d'énergiques champions. Ceux-ci, au sein des deux chambres Wurtembergeoises, ne dissimulent aucunement le mécontentement de leurs frères; et par l'énergie de leurs réclamations, fondées, d'une part, sur les droits politiques des catholiques, et de l'autre, sur des faits abusifs dont ils exposent les preuves, donnent souvent au ministère d'assez sérieux embarras. Les dénégations, les fallacieuses explications n'ont rien qui puisse leur faire illusion; et si le ministre Schlayer parvient à se tirer du combat (et toutefois jamais sans blessures), c'est uniquement à l'aide de ce grand et profitable procédé nouveau des majorités compactes, dont les gouvernements représentatifs savent si bien tirer avantage dans les moments critiques amenés par les conflits religieux. Mais dans le Wurtemberg comme en France, c'est aux valeureux champions du droit et de la vérité, que sont acquises les sympathies catholiques. Il est juste de citer ici parmi eux le baron de Hornstein, membre de la chambre des députés, et le comte héréditaire d'Erbach, membre de celle des seigneurs. Sollicité par eux et encouragé par leur noble dévouement à la cause catholique, le vicaire général lui-même éleva, il y a trois ans, au sein de la seconde chambre, et y fit entendre des plaintes que son grand âge rendait, et plus respectables, et plus touchantes. En vain elles furent combattues par des explications ministérielles, appuyées du scandaleux témoignage d'un membre du conseil ecclésiastique, qui, en se rendant ainsi très-agréable au ministre par cette démarche, espérait s'appliquer la voie à l'épiscopat. La chambre des députés émit un vote qui accordait, il est vrai, au ministère un *bill d'indemnité* assez équivoque pour le passé, et lui recommandait néanmoins les intérêts de l'Église catholique pour l'avenir. Les réclamations du comte d'Erbach portèrent la chambre des seigneurs à voter une adresse au roi, conçue et rédigée dans un sens encore plus significatif.

Ainsi pressé, le ministre se vit obligé de reculer dans la voie qu'il s'était ouverte. Ce n'est pas que le conseil ecclésiastique ait été supprimé, comme on pouvait l'espérer; mais l'impulsion qui, jusque-là, lui avait été donnée, devenant plus molle et plus indécise, lui-même se départit de ses précédents rigueurs, et s'abstint en plus d'une circonstance, de persister dans ses violences contre le pouvoir épiscopal ou contre la conscience des pasteurs.

Il est incontestable aujourd'hui que l'éducation cléricale s'est considérablement améliorée: toutefois cette amélioration tient beaucoup moins au perfectionnement des *instituts*, qu'au choix de quelques personnes plus convenables. Un meilleur enseignement se fait remarquer aussi bien dans le *convictorium* catholique de l'Université de Tubingue, qu'au séminaire épiscopal de Rothenbourg. C'est avec bien de la joie que la jeunesse cléricale a appris la retraite de ce *sous-régent*, dont nous avons, au regret, dans notre précédent article, signalé l'incapacité sacerdotale. Il a été remplacé par un jeune prêtre des plus distingués du diocèse. On peut déjà remarquer avec satisfaction, dans le même clergé, le réveil du sentiment ecclésiastique; qui comprend la nécessité de son indépendance du pouvoir laïque en tout ce qui concerne l'exercice du saint ministère. Il cesse de se montrer servile vis-à-vis des agens supérieurs du pouvoir. Les curés et les autres chefs ne sont plus aussi despotiques en vers leurs inférieurs; et la conduite des fidèles prouve aujourd'hui que le Wurtemberg compte autant de catholiques dévoués au Saint-Siège, qu'aucun autre pays de l'Allemagne. Sous le point de vue politique dans un État protestant, ce qui manque peut-être au clergé, pour fortifier et pour mettre en relief cette disposition de ses ouailles, c'est un centre d'unité d'action catholique, autour duquel il puisse se grouper, et qui puisse lui servir d'appui et de ralliement.

C'est dans ce but que le clergé et quelques hommes de marque parmi les catholiques, avaient conçu le projet de fonder un journal où les intérêts de l'Église seraient rationnellement défendus, en même temps que cette feuille agirait sur l'esprit public, pour la justification des doctrines catholiques. Mais

c'est-là précisément ce que le gouvernement ne veut pas tolérer, dans la crainte de voir sa conduite envers le clergé journallement mise à découvert. Peut-être même redoute-t-il de voir par là les opinions protestantes reconciliées avec les doctrines catholiques, que d'anciens préjugés seuls ont pu faire haïr. L'autorisation ministérielle, indispensable pour la publication de cette feuille, fut donc péremptoirement refusée, toujours sous prétexte de *paix confessionnelle*: moyen simple autant qu'injuste de terminer tous les différends. Car que dirait-on d'un juge qui, pour abrégé un procès, fermerait la bouche à l'une des parties plaidantes? De là l'irritation des catholiques et l'exaspération de leur langage, lorsqu'ils publient leurs plaintes dans les feuilles étrangères, ou dans des pamphlets qui, bien qu'imprimés hors du royaume, ne laissent pas de pénétrer dans le pays. Ce sont là des cris de détresse. Certes, des plaintes aussi amèrement exprimées n'arriveraient pas du dehors, si, par par des obstacles invincibles, on n'interdisait pas de plus paisibles discussions entre les organes divers des deux partis opposés.

Le bréviaire et des rituels approuvés commencent à reparaitre entre les mains des ecclésiastiques; ce qu'une tolérance abusive avait laissé tomber, l'oppression l'a fait renaître. Ce n'est pas à dire toutefois que l'*ordinariat* (c'est sous cette dénomination impersonnelle et abstraite que l'on désigne l'évêque) ait jusqu'ici jugé à propos de se placer à la tête de cette régénération du clergé. Bien au contraire, l'autorité épiscopale vient, tout récemment encore, de publier, non un *mandement* ou une *lettre pastorale* (ces mots sont depuis longtemps tombés en Jesuétude pour faire place à des dénominations puisées dans la hiérarchie civile), mais une espèce de manifeste (*erlass*), dans lequel, tout en laissant percer des sympathies libérales, l'on se plaint amèrement des infractions que le peuple et le clergé se permettent à l'égard de l'*ordo*. On, pouvoit croire que l'*ordinariat*, qui laisse faire et passer tant d'autres choses, ne se serait pas départi de cette commodité maxime, lorsqu'il s'agirait du retour vers les cérémonies catholiques indûment abrogées. Pour comble de triste inconséquence, en s'élevant ainsi contre des pratiques approuvées et observées par l'Église universelle, le prélat, ou plutôt ceux au moins qui l'ont réduit à n'être plus que leur instrument, réclament l'obéissance imposée au clergé par les lois canoniques. Mais ici ils ne peuvent recueillir que ce qu'ils ont aveuglément semé. Cet *ordinariat*, qui s'est mis au-dessus des prescriptions de l'Église, et qui, pour mieux obéir à l'autorité civile, a oublié ce qu'il doit au chef de l'Église; qui, prenant pour règle unique de ses devoirs le bon plaisir du conseil ecclésiastique, qui le guide et lui commande, n'a pas même laissé sans atteintes l'ordre et le rang des fêtes de l'Église, subit aujourd'hui la conséquence de ses propres violations. Et qu'on croie bien que nous n'entendons ici ni justifier ni approuver la conduite du clergé subalterne, qui résiste à son chef. Nous ne faisons que constater un fait malheureux. Mais lorsque l'on voit ainsi le zèle apostolique reprendre sa sève primitive, n'est-il pas permis d'espérer que, pénétrant la masse entière, il arrêtera la décomposition qui y développait ses symptômes d'une manière si alarmante? Il est d'ailleurs encore quelques points fixes et solides où peut s'attacher le câble destiné à arrêter la barque qui depuis trop longtemps s'en allait à la dérive. Chez les hommes d'un certain âge, qui se souviennent de temps meilleurs, le feu de la vraie foi continue à brûler sous la cendre dont on l'a recouvert. C'est ce qui se manifeste dans toutes les communes dès qu'elle sent le bonheurt d'être placées sous la houlette d'un pasteur qu'on signale par l'épithète d'*ultramontain*. La joie, l'affection, le respectueux dévouement pour ce prêtre, remplissent aussitôt tous les cœurs, il y est considéré comme le plus précieux de tous les trésors. La rapide propagation de la société des missions (bien qu'elle nesoit pas approuvée par le gouvernement), est un autre symptôme qui prouve que l'amour de l'Église n'est rien moins qu'éteint dans leurs cœurs. L'on peut mettre encore au rang de ces symptômes consolans, l'ardeur du vœu que forment les populations catholiques de voir au milieu d'elles la vénérable congrégation des Sœurs de la Charité. Que le catholicisme, qu'avec quelque apparence de raison l'on appelle ici l'*ultramontanisme*, compte en Wurtemberg des centaines d'adeptes fidèles et dévoués; c'est ce que ne sauraient plus nier certains orateurs de la chambre des États, qui, naguère encore, y déclaraient avec une indéfinissable assurance, que "le peuple restait profondément indifférent au fanatisme de quelques *brouillons*". Il nous paraît utile de citer, à ce sujet, les dernières réclamations qui, il n'y a pas encore un mois, retentissaient au sein même des États.

Il est d'usage au royaume de Wurtemberg que les députés prononcent individuellement et à haute voix leur vote sur le budget, en le motivant suivant